



Dommmages et interets suite agression

Par **christophe**, le **26/04/2010** à **10:57**

Bonjour,

j ai été victime d une agression le 11/01/2009 j y ai perdu un oeil le gauche ,j ai une plaque métalissue sous l oeil à vie et j ai eu l os du planchet defoncé ,l agresseur à pris huit mois de prison avec sursis,je voudrai savoir à peu près combien de dommages et interets je toucherai.

J ai un deuxième soucis je suis en procédure de divorce depuis deux ans je n ai pas signé de convention d honoraire et depuis quelque temps à chaque fois que je vais voir mon avocate elle me réclame 200 euros ,j ai déjà déboursé 2300 euros sans aucun résultats je me suis même fait subtiliser 6600 euros sur mon compte par un huissier car l avocate à oublié de mettre oppositions

Merci sincères salutations distinguées

C Carpentier 0635509421